

# SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 27 SEPTEMBRE 2022

A 20 H 30

## LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES LORS DE LA SEANCE

- 1) PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 26 JUILLET 2022 – arrêté à l’unanimité sans observation
- 2) N° 59/2022 CONVENTION FINANCIERE POUR LA PARTICIPATION AUX FRAIS DE SCOLARISATION DES ELEVES DOMICILIES A SAINT MARTIN EN BRESSE ET SCOLARISES A CHALON SUR SAONE – ANNEE SCOLAIRE 2021/2022 – Adopté à l’unanimité
- 3) N° 60/2022 CONVENTION FINANCIERE POUR LA PARTICIPATION AUX FRAIS DE SCOLARISATION DES ELEVES DOMICILIES A SAINT MARTIN EN BRESSE ET SCOLARISES A MERVANS EN CLASSE POUR L’INCLUSION SCOLAIRE DEPUIS LA RENTREE SCOLAIRE 2021 – Adopté à l’unanimité
- 4) N° 61/2022 ONF – INSCRIPTION A L’ETAT D’ASSIETTE – DESTINATION DES COUPES DE BOIS AFFOUAGE – EXERCICE 2023 – Adopté à l’unanimité
- 5) N° 62/2022 REDEVANCE ASSAINISSEMENT – TARIFS A PARTIR DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2023 – Adopté à l’unanimité
- 6) N° 63/2022 APPROBATION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D’ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2021 – Adopté à l’unanimité
- 7) N° 64/2022 ADMISSIONS EN NON VALEUR DE TITRES DE RECETTES – CREANCES ETEINTES – Adopté à l’unanimité
- 8) INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES Compte-rendu des décisions prises par le maire dans le cadre de l’article L.2122-22 du CGCT.